



INFO PRESSE

Date : 19/04/2022

De la part de service communication
04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

Dimanche 24 avril 2022 : la Ville mobilisée pour garantir le bon déroulement des élections et de la grande braderie de printemps

La Ville de Chambéry est pleinement mobilisée pour garantir la bonne tenue du deuxième tour de l'élection présidentielle le 24 avril tout en permettant le même jour l'organisation de la grande braderie de printemps, événement attendu et incontournable de la vie chambérienne.

La circulation et le stationnement seront modifiés en centre-ville dans le cadre d'un dispositif validé par la Préfecture et qui garantit l'accès aux bureaux de vote, de 8h à 20h, y compris celui de l'Hôtel de Ville.

Une nouvelle braderie de printemps pour animer le centre-ville

Après quatre éditions compromises par la situation sanitaire, le plus grand vide-grenier de Savoie signe son grand retour. La grande braderie de Chambéry organisée par l'Union commerciale et artisanale de Chambéry (UCA), avec l'appui de la Ville de Chambéry, réunit chaque année plus de 2500 exposants (particuliers et commerçants) animant les rues chambériennes dès la nuit tombée du samedi pour se poursuivre jusqu'au dimanche en fin d'après-midi.

Pour permettre le bon déroulement de l'événement, le stationnement et la circulation dans le centre-ville sont interdits du samedi 23 avril 2022 à 22h jusqu'au dimanche 24 avril à 22h (voir la liste des rues et le plan page suivante).

Pour faciliter le stationnement et la venue des visiteurs, le parking Ravet sera gratuit, de 6h à 20h, le dimanche 24 avril.

Le maintien de l'accès et du stationnement à proximité des bureaux de vote

Le dimanche 24 avril, l'accès aux **bureaux de vote de l'Hôtel-de-Ville** se fera uniquement par la rue Guillaume Fichet via l'avenue des Ducs de Savoie de 8h à 20h. Cet accès sera contrôlé par un agent de sécurité. Le stationnement sera autorisé pour une durée de 30 minutes place du 8 mai et sur l'avenue Général de Gaulle pour permettre aux électeurs d'aller voter.

Pour faciliter le stationnement à proximité des autres bureaux de vote - **l'école Pasteur, l'école Caffé, la maison des associations et la mairie de quartier Grenette** - 10 places de

VILLE DE CHAMBERY - DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Hôtel de Ville - 04 79 60 23 05 - chambery.fr

  @VillededeChambery

stationnement sont réservées aux électeurs sur les lieux suivants du samedi 23 avril à 22h au dimanche 24 avril à 20h :

- avenue Pierre Lanfrey, le long du parc du Verney,
- rue de la Grenette, sur le parking central,
- rue du Laurier, à l'arrière de la maison des associations,
- place Caffé, devant l'école,
- rue Pasteur, au n°50 et du n°35 au n°53,
- avenue du docteur Desfrançois, parking Cœur de Mérande.

Le plan de stationnement et de circulation pour le dimanche 24 avril



Grande braderie : comment être exposant ?

Les inscriptions sont obligatoires. Elles ont lieu du 19 au 23 avril 2022 au bureau de l'Union commerciale et artisanale, 64 passage Henri Murger à Chambéry. Se munir d'une pièce d'identité.

Pour tous renseignements complémentaires : contact.chamberyenville@gmail.com

<https://www.facebook.com/ChamberyenvilleUCA/>